

Club canin de l'Odet : 11/2006 70 engagés au concours d'agility

Hier toute la journée, le Club canin de l'Odet organisait son concours annuel d'agility en salle, qualificatif pour le championnat de France pour les chiens « Lof ». C'est la salle de l'ASPTT qui a - exceptionnellement - accueilli les épreuves.

Pour ce concours, 70 conducteurs étaient inscrits (limite des engagements en salle, lorsqu'il n'y a qu'un seul arbitre). La plupart venaient de Bretagne, les autres du Grand Ouest ou de Normandie. Plusieurs épreuves étaient au rendez-vous de ce concours indoor, comme la « classe champion » (les chiens pouvant être sélectionnés en équipe de France) ou le passage de brevets.

Parcours du combattant

Chiens débutants (1^{er} degré), chiens confirmés (2^e degré), jeunes



● *Allez !... Plus qu'un obstacle pour cette jeune conductrice et son chien.*

conducteurs, le parcours - modifié à chaque compétition - doit être effectué le plus vite possible et sans pénalités, entre les différents sauts, l'attente ou encore le sla-

lom. C'est un véritable parcours du combattant que les chiens exécutent de différentes manières, suivant le niveau et l'entraînement. L'épreuve d'hier était jugée par

André Erdos de Normandie.

Prochain concours, organisé par le CCO, - concours de Ring cette fois - aura lieu à Toulven en janvier.